

# 1<sup>er</sup> Conseil d'école

Présents :

- Mme GALLOT (Ajointe aux affaires scolaires), , Mme BOUILLON, Mme CLOSQUINET, Mme DAY, Mme GIRGENTI, M. HANOT, Mme SANDROLINI, M. VIRQUIN, (parents d'élèves élus)
- Mmes SIMON, LAMBERT, GERARD, JAQUOT, MEDJKOUNE, LAMBERTY, MUSZALSKI, DELFORGE, BOMY, LACOMBE, NIVELET, PONCET, Mrs LABBE, HENRIET et PAULS
- Absents: M. WELTER (maire de DONCHERY), M. PRINCET, IEN Sedan, M. le Maire de Saint Aignan, Monsieur le Maire de Villers/Bar, Monsieur le maire de Cheveuges, Mme BIGORGNE, M. DEBIAIS, Mme DE CARLI HURIER, M. DOCQ, Mme MARTHY, M. THUILLIER,

• Présentation de l'équipe pédagogique 2018 / 2019

- Nouveaux parents élus :

⇒ Mmes CLOSQUINET, DE CARLI HURIER, GIRGENTI,

-Nouveaux enseignants :

⇒ Melle GERARD, ½ temps dans la classe de TPS/PS (directrice)

⇒ Mme BOMY reprend Mme JEANJEAN (départ école)

⇒ M. PAULS occupe le poste de remplaçant laissé vaquant par Mme JAQUOT, reprenant le poste de Mme COLLIN (départ en retraite).

Bienvenue à tous !

Et merci à tous ceux qui nous ont accompagnés l'an dernier.

*A noter : M. TÜNEY ne peut plus assurer sa fonction de représentant de parents mais continuera à soutenir l'école en assurant la sécurité des diverses manifestations et en prodiguant des conseils en matière de secourisme*

Départ en retraite de Mme COLLIN, mémoire vivante de notre école

Départ de Mme MOUICI, AVS, fin de contrat.

Départ de Mme JEANJEAN

Standby pour Mme GOETZ on croise les doigts pour le renouvellement de son contrat.

Nous devrions recruter 2 contrats civiques dans quelques jours.

Nous espérons pouvoir garder toutes nos AVS

<ul style="list-style-type: none"> <li>Résultats des Élections</li> </ul>	<p><b><u>2018/2019</u></b>  370 inscrits  181 votants  19 bulletins blancs ou nuls  162 suffrages exprimés ⇒ <b>Taux de participation : 48.82%</b>  <u>Tous les sièges sont pourvus.</u></p> <p>Pour mémoire :</p> <p><b><u>2017/2018</u></b>  375 inscrits  187 votants  29 bulletins blancs ou nuls  158 suffrages exprimés ⇒ <b>Taux de participation : 49.87%</b></p> <p><b><u>2016/2017</u></b>  364 inscrits  206 votants  24 bulletins blancs ou nuls  182 suffrages exprimés ⇒ <b>Taux de participation : 56.59%</b></p> <p><b><u>2015/2016</u></b>  373 inscrits  183 votants  32 bulletins blancs ou nuls  151 suffrages exprimés = <b>Taux de participation : 49.06%</b></p> <p><b><u>2014/2015</u></b>  412 inscrits  234 votants  214 suffrages exprimés = <b>Taux de participation : 56.80%</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rôle du conseil</li> </ul>	<p>Rappel :  Les délégués doivent respecter l'obligation de discrétion qui est commune à tous les membres du conseil.</p>

Nous sommes **254** élèves + **2** arrivées prévues cette semaine.  
L'an dernier, à la même époque, nous étions **255**.

Répartition suivante :

Nom - Prénom (en blanc)	Effectif par cours (dans l'ordre des TPS aux CM2)										Totaux
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	
<b>+ Complément éventuel</b>											
PONCET Nathalie	7	21									28
GERARD Emmanuelle											
SIMON Frédérique		15	11								26
LAMBERT Céline											
JAQUOT Céline			18	9							27
0											
MEDJKOUNE Valérie				17	9						26
0											
LAMBERTY Marie					17	7					24
0											
MUSZALSKI Peggy						26					26
0											
DELFORGE Magalie							25				25
0											
BOMY Fanny							13	11			24
0											
LABBE Sylvain								10	15		25
0											
LACOMBE Carole								7	18		25
0											
Totaux	7	36	29	26	26	33	38	28	33	0	256

• Rentrée 2018 : effectifs et niveaux de classe

• Principes de fonctionnement de l'école - Règlement scolaire et Sécurité des enfants

↳ **Exercice incendie** ont eu lieu le **Vendredi 14 septembre 2018** en maternelle et en élémentaire avec l'appui de M. BERNARD, policier municipal. Les enfants et les enseignants étaient prévenus.

Temps de sortie plus long :

Verdun : Utilisation des escaliers de secours intérieur du Pôle par une classe  
Sortie des PS longue (normal en début d'année)

⇒ À travailler

Pour le prochain, les enseignants seront prévenus de la semaine pas plus (effet de surprise)

↳ **Plan Vigilance attentat** : surveillance des entrées et des sorties. A l'école Maternelle, assurée par Mme GRANCHER et à l'élémentaire, par les enseignants à tour de rôle.

Un état des lieux a été réalisé.

Les 4 PPMS sont présentés aux parents élus.

↳ **Exercices PPMS : Jeudi 11 octobre 2018** Maternelle et Elémentaire

→ Scénario : Intrusion.

↳ **Le règlement intérieur** : pas de modification. Il sera distribué à toutes les familles et mis en ligne. La **Charte de la Laïcité** a été distribuée en début d'année pour en prendre connaissance.

• La coopérative

- Lecture du compte-rendu financier statutaire 2017-2018 ⇒ Bilan déficitaire même s'il reste de l'argent à encaisser de la chorale... il faudra se mobiliser davantage cette année pour rapporter un peu d'argent dans les caisses ou proposer des sorties plus modestes.
- Il faudra deux parents pour vérifier les comptes et les signer.
- Chaque classe reçoit la totalité des cotisations des parents.
- Les bénéfices des différents actions (photos de classe, lotos, ...) sont attribués soit à la coopérative générale soit à un budget spécifique pour le financement d'une action précise.
- La coopérative a financé en majeure partie les sorties (hors classe Nature)

Cf Annexe 1

## ↳ **PARTICIPATION**

- **Les Libertés retrouvées** : Pour la première année, des enseignants ont proposé à leurs élèves de participer à cette belle manifestation. Sur 4 classes, une douzaine d'enfants ont revêtu capes et bérets et ont participé à cet exode fictif. Un grand merci aux organisateurs et à tous les accompagnateurs (parents et enseignants)

## ↳ **ACTIONS CITOYENNES**

- **Nettoyons la nature 2018** : Tous les élèves de l'école sauf les TPS et Ps ont participé à l'opération à des dates différentes en fonction de l'actualité de chaque classe.

- **11 NOVEMBRE 2018** : Des élèves de la classe de Mme BOMY liront lors de la cérémonie. Nos élèves sont appelés à venir chanter la marseillaise aux côtés de leurs parents et de tous les Doncherois.

- **TELETHON 2018** : Un lâcher de ballons est prévu sur la place de la Mairie. Tous les parents disponibles seront les bienvenus pour nous aider à gonfler les ballons. Tous les habitants seront invités à participer le vendredi 7 décembre dans l'après-midi.

## ↳ **PROJETS**

- **Classe Nature** – Haybes – Classe de Mme MEDJKOUNE  
\*Des animations tout au long de l'année  
\*un illustrateur/auteur ardennais H. GOURDET  
\*Un séjour ⇒ le dossier a été envoyé à l'IEN pour être sûr...Mais la menace d'une annulation doit toujours être envisagée en fonction de l'actualité.  
⇒ Opération petits pains au chocolat (6€ la carte de 7 goûters ou 1€ le goûter) et vente de calendriers.

Il est difficile de préparer une telle sortie. Il nous faut l'engagement de toutes les familles. L'absence d'adhésion au projet d'une seule famille peut remettre en cause le projet tout entier au niveau de l'IEN

- **Projet MAROC** : Il s'agit pour 2 classes (GS/CP et CE2/CM1) de correspondre avec une classe du Sud marocain en français. Les classes échangeront sur les classes, leurs habitudes à l'école ou à la maison. Il ne s'agit pas d'un projet humanitaire mais :
  - \*d'un projet pédagogique : véritable motivation à la production d'écrit, géographique, historique
  - \*d'un projet culturel : connaître l'autre à travers sa culture.Ce le papy de deux de nos élèves qui fait partie d'une association humanitaire de camping caristes, M. MARLIN qui nous a proposé ce projet. Au cours de ses voyages au Maroc, il a rencontré une enseignante qui lui a confié son souhait de faire correspondre ses élèves avec des élèves français pour motiver leur apprentissage du français.
- **Vendredis du Jeu** : succède aux Mercredis du Jeu sur le même principe un partage une fois par mois autour des jeux. Le planning est affiché à l'école et sur le site. (Classes maternelles)
- 
- **Passerelle** : reprise du projet de préparation à la première rentrée. Les rencontres auront lieu à partir de janvier 2019 (planning affiché et édité sur le Bulletin municipal) (Classe des TPS/PS)

- **Autres projets à définir**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cinéma Noël mairie le 14/12/2018</li> <li>- Passage du Père Noël le 20/12/2018</li> <li>- Carnaval école le 08/02/2019</li> <li>- Carnaval des Francas le 23/02/2019</li> <li>- Journée sportive le 7/06/2019</li> <li>- Chorale le 21/06/2019</li> </ul> <p><b>DIVERS</b> Reprise de l'Opération : <b>Un fruit pour la récré</b> tous les mardis</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRESENCE DE LA DIRECTRICE</b> En classe (Maternelle) : lundi et mardi Au bureau (Verdun) : jeudi et vendredi. Comme l'année dernière, la directrice n'a plus de secrétaire. Pour les entrées en dehors des heures prévues et en son absence, un protocole est prévu et affiché sur le grille Avenue de Verdun.</li> <li>- <b>ENT</b> Espace Numérique de Travail. 5 classes participent Un onglet parents élus <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les documents distribués sont mis en ligne, les absences, les infos diverses...</li> <li>-</li> </ul> </li> <li>- <b>TRAVAUX</b> *A la Maternelle, les néons du plafond des classes de TPS/PS et PS/MS ont été remplacés par des plafonniers à LED. Le bureau a été refait. *A Verdun, des travaux de sécurité. Madame DELFORGE a ses porte-manteaux supplémentaires ⇒Encore merci.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questions des différents partenaires</li> </ul>	<p>Questions des parents <i>Avenir de la structure de jeu de la Maternelle (tobogan) condamnée depuis l'an dernier</i> ⇒MAIRIE : Elle sera démontée et les enseignantes pourront en remettre au budget 2019 pour la remplacer.</p> <p><i>Décalage des apprentissages entre les classes d'un même niveau</i> ⇒ECOLE : tous les enseignants suivent les mêmes programmes. Cependant ils s'adaptent au rythme de leurs élèves. Des notions peuvent prendre plus de temps dans une classe à un moment donné.</p> <p><i>BRAVO aux FRANCAS pour l'aide aux devoirs de qualité et aux activités périscolaires en continuité des anciens TAP mis en place</i> ⇒ Mme MEDJKOUNE, présidente des Francas précise que ce sont 35 enfants qui sont accueillis et annonce la création d'un accueil le mercredi midi.</p>

**A noter :**

Date du 2ème conseil d'école : **Jeudi 21/03/2019** à 18h00

Date du 3ème conseil d'école : **Jeudi 27/06/2019** à 18h00

**Annexe 1 :**

**Compte rendu financier statutaire Année 2017 / 2018**

Ce compte rendu financier est indispensable. L'administration fiscale exige la plus grande transparence. A défaut, toutes les coopératives scolaires pourraient être fiscalisées et perdre ainsi les avantages de la loi 1901. Nous vous demandons donc de remplir les rubriques ci-dessous avec soin, sans arrondir les sommes, et en tenant compte de l'ensemble des mouvements de fonds de votre coopérative, y compris les coopératives de classes.

Coopérative scolaire de l'école de Verdun DONCHERY

**Compte de fonctionnement du 1er septembre 2017 au 31 Août 2018**

CHARGES ou DEPENSES		Euros	PRODUITS ou RECETTES		Euros
Ne pas arrondir les sommes. Porter les centimes			<b>707</b>	Recettes des ventes	9 986,04 €
<b>607</b>	Achat de produits pour vente	3 917,48 €	<b>708</b>	Recettes activités éducatives	2 348,50 €
<b>618</b>	Dépenses activités éducatives	15 880,56 €	<b>741</b>	Subventions publiques	970,40 €
<b>6281</b>	Cotisations versées OCCE	0,00 €	<b>742</b>	Autres subventions	0,00 €
<b>6282</b>	Assurances versées	119,65 €	<b>75</b>	Autres recettes	0,00 €
<b>65</b>	Autres dépenses courantes	246,19 €	<b>756</b>	Cotisations des parents	2 680,00 €
<b>67</b>	Dépenses exceptionnelles	546,00 €	<b>76</b>	Produits financiers	0,00 €
<b>68</b>	Achats de gros équipements	0,00 €	<b>77</b>	Produits exceptionnels	0,00 €
<b>TOTAL des CHARGES</b>		<b>20 709,88 €</b>	<b>TOTAL des PRODUITS</b>		<b>15 984,94 €</b>
<b>120</b>	<b>Produits - charges = Excédent</b> Il y a excédent si produits > charges		<b>129</b>	<b>Charges - Produits = Déficit</b> Il y a déficit si charges > produits	<b>4 724,94 €</b>
Balance = Total charges + Excédent		20 709,88 €	Balance = Total charges + Déficit		20 709,88 €
Euros			← Ces deux sommes doivent être identiques →		Euros

**Bilan simplifié au 31 Août 2018**

Actif			Passif		
Il montre ce que votre coopérative a sur ses comptes au 31 août 2017. Portez dans les colonnes correspondantes les sommes figurant sur vos extraits de comptes en Euros.			Il montre ce que votre coopérative avait sur ses comptes au début de l'année scolaire 2017/2018, auquel est venu s'ajouter l'excédent, ou se soustraire le déficit calculé ci-dessus.		
	Compte financier	Euros			Euros
512	Banque	0,00 €	110	Report des sommes que vous aviez au 31 août 2017	12 279,61 €
514	CCP	0,00 €	120	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à ajouter si excédent	
530	Caisse Espèces	0,00 €	129	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à soustraire si déficit	4 724,94 €
Si vous avez respecté nos consignes, le compte caisse doit être nul			Vérifiez que le total Passif est égal au total Actif.		
<b>Total Actif</b>		0,00 €	<b>Total Passif</b>		7 554,67 €
		Euros			Euros